

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FOUCHECOURT

Nombre de membres :

SEANCE DU 27 mai 2024

afférents au CM : 10
en exercice : 10

qui ont pris part : 10

L'an deux mil vingt quatre, le 27 mai
à vingt heures , le Conseil Municipal de cette commune
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses
séances sous la présidence de GARRET Frédéric

Date de convocation :
16/05/2024

Présents : GARRET F, SEGUIN B, REMERY A,
JACQUEMIN W, BOUVERET F, DESOCHE D, GARRET P,
GARRET C, BARBEROT JM

Date d'affichage :
30/05/2024

Absent excusé : FENDELEUR N procuration GARRET F

Secrétaire de séance : SEGUIN Bérengère

OBJET : Vente matériaux et matériels communaux

Monsieur le Maire explique aux conseillers que suite aux travaux qui débutent dans le logement communal situé 8 Grande Rue, plusieurs matériaux et matériels encore en état pourraient être vendus.

Les fenêtres, le chauffe-eau et le circulateur de chaudière étant encore en bon état il semblerait judicieux de les revendre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de vendre ces matériaux et matériels sous plis cacheté. L'attribution se fera au plus offrant. En cas de propositions similaires, un tirage au sort sera effectué.

Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour mener à bien ce projet de vente.

OBJET : Contrat de maintenance station épuration logements communaux Rue Marchal

Monsieur le Maire donne lecture du premier rapport d'entretien de la station d'épuration des deux logements situés Rue Marchal et présente une offre d'entretien de cette dernière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accepter cette offre de l'entreprise Assain'eau Services pour un contrat de maintenant d'une durée de 3 ans pour la somme annuelle de 132 € (première visite courant 2025).

OBJET : Cartes jeunes 2024/2025

Monsieur le Maire a reçu une proposition commerciale pour les cartes jeunes à 9€.

Cette carte permet de nombreuses « ristournes » sur une quantité de services et de magasins de Vesoul et ses environs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'offrir cette carte aux jeunes du village âgés de 3 à 20 ans sur inscription et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré à l'unanimité des membres présents le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme, le 27/05/2024

Le Maire,
GARRET Frédéric

